

Conseil d'administration élargi
du 1^{er} juillet 2017 à Briançonnet 10h00 - 13h00

Compte-rendu

(Les décisions sont présentées en vert dans ce document)

Membres présents : Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Ivan Martouzet, René Perier, Nicole Trevet, Stéphane Amour, Pierre Fabre

Excusés : Serge Léonard, Marie-José Caccialupi-Richier, Chantal Jeremenko, Catherine Jacquin, Laurent Parzy, Cécile Hagnauer

Ordre du jour

- 1) Réaliser le programme d'action 20172
 - a) Evaluation du CdD.....2
 - b) Diffuser et organiser la Projection-débat « La Relève »3
 - c) Réalisation du Film « Estéron »3
 - d) Poursuivre la démarche expérimentale pour la création d'un itinéraire pédestre thématique.....3
 - e) Organiser les débats sur la question du tourisme sur le territoire4
 - f) Organiser un cycle de conférences-débats sur la transition énergétique5
- 2) Préparer le programme d'action 2018.....6
 - a) OSM6
 - b) Services environnementaux6
 - c) Itinérance.....6
 - d) Transition énergétique.....7
 - e) Communication7
 - f) Agriculture7
 - g) Autres pistes de réflexions.....7
- 3) Organisation et Fonctionnement du CdD8
 - a) Communication interne/externe :8
 - b) Etat des dépenses/recettes de l'association8
 - c) Quels financements en 2018 ?8
 - d) Apports bénévoles.....8
 - e) Gestion des volontaires du service civique.....8
- 4) Agenda.....9
 - a) Fixer la date du prochain CdD9
 - b) Participation du CdD aux Evènements.....9

Déroulé

1) Réaliser le programme d'action 2017

Le programme 2017 présenté au bureau syndical et au comité syndical constitue un engagement du CdD. Six mois se sont écoulés et la disponibilité limitée des membres actifs au sein du CdD nécessite de s'organiser.

Liste des actions 2017 programmées :

- Evaluation du CdD : rédiger une synthèse et organiser la présentation des enseignements et préconisations
- Diffuser et organiser des projections-débats « La Relève »
- Achever la vidéo « L'Estéron, l'eau en partage »
- Poursuivre la démarche expérimentale pour le développement d'un itinéraire pédestre thématique
- Organiser un débat-public sur le Tourisme, chance ou menace pour les Préalpes d'Azur ?
- Organiser un cycle de conférences-débats sur la transition énergétique, en lien avec l'installation du Poste-Source.

a) Evaluation du CdD

Information :

Il n'y a pas encore eu de valorisation ni de rédaction d'une synthèse de l'important travail d'évaluation mené en 2015 et 2016. Ce constat d'une absence de valorisation du travail réalisé est assez symptomatique d'une pratique du Conseil de développement. En effet, la tendance est trop souvent de passer à l'étape d'après, trop rapidement, sans valoriser les actions terminées.

Le rapport final de l'évaluation fait 100 pages. Une synthèse et une remise en forme du rapport d'évaluation en vue d'une publication sont à réaliser.

Eléments d'aide à la décision :

- Objectif de la synthèse : Il s'agit de faire ressortir du rapport les points les plus importants. Cette synthèse doit contenir dans un même document, la synthèse du diagnostic et les préconisations. Une présentation synthétique est déjà faite sous forme de tableaux dans le rapport final et un certain nombre de paragraphes et d'informations pourraient être mis en annexe ou en encarts distincts du texte.
- Cible des publications : Ensemble des membres du CdD, élus du territoire, équipe technique du Syndicat mixte et Conseil scientifique, mais aussi ensemble des CdD et ensemble des PNR, Fédération des PNR, Réseaux nationaux.

Décisions :

- ➔ **Stéphane et Nicole se chargent de la synthèse suite à une relecture du rapport par René. Il semble nécessaire d'y indiquer les clés de lecture de ce document réunissant diagnostic, préconisations, tableaux synthétiques et apports théoriques.**
- ➔ **Il est convenu d'envisager une publication mise en forme.**
- ➔ **La date limite est le 15 octobre pour les 50 ans des Parcs.**

b) Diffuser et organiser la Projection-débat « La Relève »

Information et éléments d'aide à la décision :

- Il est nécessaire de valoriser le travail du CdD (actions « Foncier » et « De saison et local »).
- Lors de la projection à Carros, il a manqué un modérateur des débats en complément de Pierre Fabre qui assurait la présentation du film et des résultats des actions du CdD qui avaient concouru à sa réalisation.
- Il a été constaté que la grande majorité des spectateurs s'intéressent au « présent » (la réalité des agriculteurs) et apprécient l'enthousiasme qui ressort de ce film.
- Puget-Théniers dispose d'un point de vente pour de nombreux producteurs du PNR et la CCAA dépose un dossier sur le foncier agricole.
- Aucun débat autour de ce film n'a encore été présenté sur le territoire de la métropole NCA.

Décisions :

- Avant une projection, présenter le CdD et rappeler le contexte (pourquoi ? Comment ?) de cette animation (projection-débat), à savoir une action (réflexion et réalisation) lancée depuis 2011 autour de la problématique des diagnostics agraires et du foncier.
- En profiter pour diffuser le document « De saison et local, c'est l'idéal ».
- Prévoir 2 personnes à chaque projection-débat pour répondre aux questions sur le fond et 1 pour modérer le débat sur la forme).
- Poursuivre l'enchantement des spectateurs (l'enthousiasme qui ressort de ce film) dans les discussions qui suivent (comment ?).
- Récapituler les projections sous forme d'un tableau (communes, dates et manifestations).
- Proposer une projection à Puget- Théniers et à la métropole NCA via Sylvie Dupuis.

c) Réalisation du Film « Estéron »

Pierre Valet, assisté de Manon, a commencé le tournage, notamment sur les stations d'épuration et sur les sites des activités de pleine nature (canyon de Saint-Auban et Ont de la Cerise). Des rencontres avec certains élus concernés par ces thèmes notamment les Maires de Saint-Auban et de Pierrefeu sont à organiser.

- Renaud appelle les maires pour prendre rendez-vous.
- René rencontre Pierre Valet prochainement et lui demande la possibilité d'avoir une première version pour la fête du Parc, et/ou pour les 50 ans des Parcs.

d) Poursuivre la démarche expérimentale pour la création d'un itinéraire pédestre thématique

Un itinéraire a été proposé, avec variantes, allant de Vence à Puget-Théniers. Des rencontres sont en cours avec les communes pour leur présenter la démarche d'itinéraire, pour la compléter et enrichir la liste de services et des patrimoines de la commune. Un travail de mise en relation avec les autres initiatives amorcées sur le territoire est en cours, notamment avec le grand sentier des Baous.

La formalisation de ce qui ressortira sera faite sous deux formes :

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- un PowerPoint qui regroupera les étapes, les anecdotes, les services et les patrimoines. Pour chaque étape, une anecdote sera trouvée sur le thème de la frontière avec une approche différente.
- une formalisation sur IGN Rando pour publier les itinéraires.

L'ensemble de ce travail alimentera le schéma d'itinérance du PNR.

Une fois cet itinéraire réalisé, d'autres thèmes, notamment la Transhumance ou les personnages célèbres, pourraient-être traités.

Il s'agira donc ensuite de formaliser la méthodologie utilisée pour arriver à construire cet itinéraire, pour que cette démarche puisse être reproduite sur d'autres territoires, sur d'autres thèmes, etc. Une action par le Conseil scientifique pour modéliser la création d'itinéraire est en cours, qui aura pour support le projet du CdD.

Etienne Galvez organise des ateliers participatifs sur le territoire pour alimenter le diagnostic du schéma de l'itinérance. Les deux démarches sont concomitantes et articulées pour que l'une alimente l'autre, dans cette phase de diagnostic.

Décision :

- **Ivan réalise une fiche descriptive de cette action afin de faciliter le dialogue avec les élus et faciliter l'articulation avec les initiatives menées sur le territoire.**

e) Organiser les débats sur la question du tourisme sur le territoire

Concernant les propos introductifs des débats publics sur le sujet du Tourisme, nous n'avons pas de nouvelles du bureau d'études qui avait proposé une intervention introductive basée sur un travail réalisé en Corse, sur un territoire assez similaire. Si la piste du Bureau d'Etude (Corse) ne fonctionne pas, il faudra prendre un temps pour retrouver un intervenant potentiel et décaler les débats. L'idée d'une expérience concrète semble plus intéressante pour introduire les débats, qu'une intervention plus théorique. Une recherche de retours d'expériences intéressantes est donc à faire.

Concernant le(s) public(s) de ces débats-publics, l'objectif de départ était de repositionner la question du tourisme sur ce territoire, pour la mettre en débat avec les habitants et acteurs locaux. Si l'on souhaite recueillir la parole des visiteurs sur ce territoire, le débat-public n'est pas forcément le meilleur outil. Des enquêtes et questionnaires seraient plutôt à privilégier. Les débats sur ce sujet seraient plutôt à destination des habitants, élus et acteurs touristiques, qui pourraient donc être repoussés à l'automne pour associer au mieux les professionnels (plus facilement mobilisables hors saison estivale)

A titre d'information, le 25 novembre, le CdD de la CASA va organiser un débat au travers d'un colloque sur la question du tourisme. Un argumentaire du CdD du PNR serait pertinent pour enrichir ce colloque, via le recueil des visions recueillies lors des ateliers et rencontres autour du sentier.

Décisions :

- **Après discussions, les moyens humains qui pourraient être mobilisés sur l'organisation de ce débat ne semblent pas suffisants pour organiser cette rencontre dans de bonnes conditions.**
- **Rechercher d'autres retours d'expériences concrètes pour introduire ces débats (qui ? quelle mobilisation des membres ?)**

- Pour associer au mieux les professionnels du tourisme, les débats sont repoussés à l'automne 2017 voire courant 2018.
- Pour recueillir la parole des touristes sur ce territoire, des enquêtes et questionnaires seraient plutôt à privilégier, pendant la saison 2018.

f) Organiser un cycle de conférences-débats sur la transition énergétique

Par courrier le président du Parc a conforté l'idée et la proposition de l'organisation par le CdD de débats-publics sur cette question autour du projet de poste source.

Ainsi le Conseil de développement doit en 2017 engager l'organisation d'un débat public sur la question des énergies renouvelables :

- Il n'y a pas de calendrier précis. Cependant, ces débats seraient envisageables fin 2017 voire début 2018. Les dates de l'organisation des débats seront précisées dans un second temps.
- Pour introduire les débats, il faudrait définir quelles sont les possibilités d'interventions ?
- Il est important de centraliser l'ensemble des informations qui concernent ce poste source et de projets en cours pour accumuler un maximum de données.
- Il faut également avoir en tête les projets économiques qui sont sous-jacents à ce poste-source (projet des trois sous-préfets sur le secteur du logis du Pin)
- L'une des questions à se poser est : comment organiser le débat en assurant la meilleure objectivité possible dans la présentation des projets tout en étant exhaustif et rigoureux dans la présentation des contextes environnementaux économiques et sociaux de ces projets.
- Un stage est en cours sur l'intégration paysagère des centrales photovoltaïques dans le secteur du poste source → pour le moment, comment est associé le CdD à ce stage ? Le CdD souhaite avoir un maximum d'information sur ce stage
- Il est important d'obtenir une transparence pour organiser les débats publics et donc le CdD est légitime pour demander ces informations.
- Il faudra également bien préciser le cadre de l'intervention du CdD et les suites qui seront données, les suites potentielles (portage des préconisations soulevées par groupement d'associations, communes, etc.)
- Il faudrait également se renseigner sur d'autres projets de poste source et l'appel d'air qu'ils ont engendrés sur des projets de développement d'énergies.
- Constituer un groupe de travail restreint pour agir et piloter ce cycle

Décisions :

- **Ecrire un premier courrier qui prend acte de cette saisine du CdD, et qui informe sur les besoins nécessaires à sa mise en œuvre à savoir l'ensemble des informations relatives à ces questions de poste-source, d'ENR, de projet en aval et ceci le plus tôt possible, dès leur connaissance.**

Renaud fait une proposition et demande à l'équipe du Syndicat mixte de disposer de l'ensemble des ressources nécessaires à l'organisation des débats : cahier des charges du stagiaire, état des lieux des études actuelles sur cette zone, calendrier du travail de Joris Massafont (stagiaire).

- Un second courrier informera sur les modalités organisationnelles des débats du CdD.
- Dans le cadre de la constitution d'un groupe restreint pour agir et piloter ce projet de débat, relancer le groupe de travail du CdD dans le cadre des groupes projets.

2) Préparer le programme d'action 2018

René propose une première liste d'idées d'actions pour amorcer la réflexion sur des pistes d'action.

a) OSM

OSM comme outil, support de l'ensemble des bases de données et leur utilisation. Ce sujet pourrait être amorcé avec le thème général de l'OpenData.

René a rencontré Jean-Louis Zimmermann d'OSM France lors du festival des souffleurs d'avenir à Biot, qui a présenté un outil qui visualise des images et panoramiques de type « streets views ». Le développement rapide d'OSM est donc en train de se poursuivre et il est important de positionner notre territoire dans ces dynamiques.

b) Services environnementaux

René a participé à Grasse à la restitution du voyage d'études de la COFOR. Celle-ci était très intéressante, notamment les interventions de Jacques Varrone. C'est Etienne Galvez qui coordonne ce sujet au niveau de l'équipe du PNR.

Le CdD sera présent lors de la journée du 12 juillet pour prendre un maximum d'informations auprès du CEREMA. Une présentation du CdD sera faite par Ivan ainsi que la présentation d'une vision du territoire par le CdD, qui doit s'élaborer collectivement. L'itinéraire de cette journée devrait inclure St-Auban, la clue, Col de Bleine, Gréolières, Col de Vence, ...

La proposition du CdD est de d'abord de cartographier les écosystèmes, puis les bouquets de services par écosystèmes, plutôt que de cartographier les services directement qui ne sont généralement pas isolés les uns des autres.

En 2017, le CdD suivra ces études. En 2018, une expérimentation de démarche de cartographie détaillée sur un espace restreint pourrait éventuellement être envisagée. Une rencontre-débat public pourrait être organisée en amont permettant de préciser et de débattre des attendus de ce type de démarche et de tenter de partager la vision de ce que sont « les services environnementaux » (ceux-ci semblent faire l'objet de plusieurs approches).

- Il faut construire une vision partagée au sein du CdD.

c) Itinérance

- Poursuivre le travail initié en 2017 avec l'itinéraire historico-culturel sur la frontière (avec d'autres thèmes ? Transhumance ou les personnages célèbres...): méthode, autres itinéraires, etc.
- Accompagner le schéma de l'itinérance du PNR
- Enquêter auprès des usagers et visiteurs du territoire.

d) Transition énergétique

Poursuivre les actions engagées en 2017 (débat transition énergétique)

e) Communication

Réflexion sur les impacts de la mise en place du PNR et production d'un argumentaire pour montrer en quoi un PNR est intéressant pour le territoire et notamment pour les acteurs et habitants du territoire (en s'appuyant sur des exemples concrets dans les Préalpes d'Azur et Les autres Parcs en France et locaux : budget investis et retombées par exemple).

Ce pourrait être une occasion de participer aux démarches engagées par le Syndicat mixte, d'évaluation de la mise en œuvre de la charte du Parc, et notamment d'évaluer en quoi la création du Parc a pu répondre à une attente des Amis du Parc rappelée par Pierre : est-ce que la mise en place d'un PNR peut arriver à faire bouger les élus ?

f) Agriculture

- Réaliser une étude pour lancer un débat pour un territoire 100% bio : sur la base d'expériences dans d'autres territoires des avantages/inconvénients et des impacts de la mise en œuvre d'une « politique » de territoire 100% bio.
- Enquêter auprès de nouveaux installés pour identifier les points durs de leur installation.
- Valoriser les terres à potentiel agricole et pastorale à préserver : cartographie fine d'une typologie des potentialités ?

g) Autres pistes de réflexions

- Etudier l'opportunité de la mise en place d'une "association citoyenne d'animation territoriale", complémentaire des institutions et notamment des MSAP (suite des réflexions initiées lors de l'élaboration du Contrat de ruralité de la CAPG): objet ? Principe ? Typologie d'actions ?
- Habiter dans le haut pays: Partenariat CdD CAPG : enquête auprès des propriétaires de logements pour identifier leurs stratégies ?

→ Etudier la coopération possible avec le CdD de la CAPG sur ce thème

- Librairie des Monts d'Azur propose aux éditeurs à compte d'auteur de diffuser via sa plateforme internet. Les auteurs seraient nombreux.
- Quel lien avec Séranon TV, qui diffuse de l'information vidéo sans ligne éditoriale. Cette personne préférerait coopérer avec le CdD plutôt qu'avec d'autres types d'acteurs.

→ L'initiateur de cette « chaine » est à inviter lors d'une prochaine réunion pour envisager un éventuel travail commun sur une ligne éditoriale d'une web TV par exemple.

- Inventaire des toponymes des Préalpes d'Azur permettant notamment d'alimenter par une série d'articles la lettre d'information du CdD . .

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- Travail sur les langues « occitanes » : sur Valderoure, une personne a fait son mémoire sur la toponymie du secteur. Il est intéressé et intéressant pour être conférencier. Lors d'un rendez-vous du PNR à Cuébris : une personne de Mouans-Sartoux était présente pour parler des langues du territoire.

3) Organisation et Fonctionnement du CdD

a) Communication interne/externe :

En termes d'outils de communication interne, le CdD utilise des mailing-listes : une pour les membres, une pour les sympathisants (anciens membres ou personnes intéressées), et une par groupe de travail. Il est constaté que beaucoup de messages envoyés à la liste membres ne concernent que les membres actifs de l'association, notamment ceux envoyés pour confirmer ou refuser les invitations transmises.

Propositions :

- Modifier la mailing-liste **membres** avec uniquement les membres actifs à jour de leur cotisation lors de l'AG
- Créer une mailing liste **membres_sympathisants** avec uniquement les membres sympathisants à jour de leur cotisation lors de l'AG
- Modifier la mailing-liste **sympathisants** avec l'ensemble des anciens membres et autres qui le souhaitent, jusqu'à leur désinscription volontaire (servira pour communiquer sur des événements précis)
 - Faire un ou plusieurs **sondages**, avec en colonne, les différents événements sur lequel le CdD est sollicité : chaque membre le complète et le renseigne lorsque l'invitation est transférée par le secrétariat du CdD

→ Cette nouvelle organisation sera testée.

→ Prochain CA : discuter et se positionner sur la proposition de méthode de rédaction de mail, d'ordre du jour et de compte-rendu que Stéphane propose d'assumer

b) Etat des dépenses/recettes de l'association

Point non traité

c) Quels financements en 2018 ?

Point non traité

d) Apports bénévoles

Point non traité

e) Gestion des volontaires du service civique

Point non traité

4) Agenda

a) Fixer la date du prochain CdD

Le prochain CdD pourrait se tenir pendant la semaine du lundi 17 au 20 juillet 2017.

Renaud réalise un sondage par mail pour cette période.

b) Participation du CdD aux Evènements

- Séminaire « Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale : le pari des Parcs » > PNR Scarpe Escaut 31/08 et 1^{er}/09
- Forum associations de la CAPG > Saint-Auban 8 septembre
- Voyage d'études « A la découverte du tourisme de demain » > Pelvoux-Vallouise (Hautes-Alpes) et Pragelato (Italie) du 13 au 15 septembre 2017
- Fête du Parc > **Vence le 30 septembre 2017**
 - ✓ Quelle participation du CdD à la fête du PNR à Vence le 30 septembre ?
 - ✓ Thèmes pressentis : Pastoralisme, Patrimoine nocturne (ciel étoilé/pollution lumineuse), Paysages (petites fabriques/observatoire), Produits marqués, Estéron, rivière sauvage
 - ✓ Proposition d'une projection de film (La Relève, Estéron, etc.)
 - ✓ Autre ?
- 50 ans des Parcs > Paris / Bercy 12 au 15 octobre 2017

Briançonnet, le 1^{er} juillet 2017